

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le deuxième (2<sup>e</sup>) jour de mai 2016 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du Conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

#### **CONSULTATIONS PUBLIQUES :**

Monsieur le maire André Gamache invite les citoyens visés par les demandes de dérogation à s'exprimer s'ils ont des éléments nouveaux.

À la séance du Conseil du 4 avril 2016, le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme fut remis aux élus.

Les avis ont été affichés dans les délais.

#### **Dérogations mineures :**

- i. Propriété au 440, chemin Lapierre, Stratford  
(Lots 16-1-13 et 15-5 du rang 7 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)**

Demande visée : Transformation du garage en habitation avec agrandissement.

Le propriétaire est présent : rien à ajouter, le dossier étant complet.

---

- ii. Propriété au 335, rue Latendresse, Stratford  
(Lot 22-8 du rang 4 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)**

Demande visée : Construction d'un bâtiment principal qui empiéterait dans la bande de protection du milieu humide.

Le propriétaire est présent : rien à ajouter, le dossier étant complet.

---

- iii. Propriété au 485, chemin Lapierre, Stratford  
(Lot 15-28-1 du rang 7 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)**

Demande visée : Régulariser une situation dérogatoire suite à plusieurs erreurs (notaire et arpenteur), le lot ayant une superficie de 2 971 m<sup>2</sup>.

Les propriétaires ne sont pas présents.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Items statutaires**

- |     |   |             |
|-----|---|-------------|
| 1.1 | Adoption de l'ordre du jour   | Décision    |
| 1.2 | Adoption du procès-verbal <ul style="list-style-type: none"><li>• Session ordinaire du 4 avril 2016</li></ul> | Décision    |
| 1.3 | Présentation des dépenses récurrentes   | Information |
| 1.4 | Adoption des comptes à payer  | Décision    |
| 1.5 | Dépôt de la situation financière au 2 mai 2016  | Information |
| 1.6 | Rapports des présidents des comités   | Information |

### **2- Administration**

- |     |  |           |
|-----|--|-----------|
| 2.1 | Autorisation de dépenses des élu(e)s                   | Décision  |
| 2.2 | Projet de règlement no. 1125 - Centres d'urgence 9-1-1 | Décision  |
| 2.3 | Système de sécurité                                    | Décision  |
| 2.4 | Atelier de formation Infotech                          | Décision  |
| 2.5 | Dépôt des états financiers de l'exercice 2015          | Décisions |

### **3- Aqueduc et égout**

- |     |  |          |
|-----|--|----------|
| 3.1 | Mandat à la firme d'ingénierie EXP     | Décision |
| 3.2 | Mandat ASDR - Vidange de l'étang no. 2 | Décision |

### **4- Sécurité publique**

- |     |   |             |
|-----|---|-------------|
| 4.1 | Semaine de la sécurité civile 2016          | Information |
| 4.2 | Camion-citerne – appel d'offres sur le SEAO | Décision    |

### **5- Voirie et bâtiments**

- |     |  |             |
|-----|--|-------------|
| 5.1 | Travaux dans le Rang Elgin – Tenue de registre                 | Décision    |
| 5.2 | Pierre concassée   | Décision    |
| 5.3 | Projet de règlement 1126 – avis de motion (limites de vitesse) | Information |
| 5.4 | Amélioration du réseau routier – subvention                    | Décision    |

### **6- Urbanisme et environnement**

- |     |   |             |
|-----|---|-------------|
| 6.1 | Dérogation mineure pour le 440, chemin Lapierre | Décision    |
| 6.2 | Dérogation mineure pour le 335, rue Latendresse | Décision    |
| 6.3 | Dérogation mineure pour le 485 chemin Lapierre  | Décision    |
| 6.4 | Nomination d'un nouveau membre au CCU           | Décision    |
| 6.5 | Plan de gestion des matières résiduelles        | Décision    |
| 6.6 | Projet de règlement no. 1127 – avis de motion   | Information |
| 6.7 | Mandat à la MRC du Granit                       | Décision    |
| 6.8 | Fonds bassin versant – Aide financière          | Décision    |

### **7- Loisirs et culture**

- |     |                                       |          |
|-----|---------------------------------------|----------|
| 7.1 | Domaine Aylmer – Étude de faisabilité | Décision |
|-----|---------------------------------------|----------|

8-	<b>Affaires diverses</b>	
8.1	Entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge	Décision
8.2	École Dominique-Savio – support financier	Décision
8.3	Association des riverains du lac Équerre	Décision
8.4	«Des relais citoyens pour une communauté tissée-serrée»	Décision
8.5	FQM et la gouvernance scolaire	Décision
8.6	Association touristique du lac Aylmer	Décision

**9- Liste de la correspondance**

**10- Période de questions**

**11- Certificat de disponibilité**

**12- Levée de la session régulière**

**1- Items statutaires**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par madame Manon Goulet.

Il est proposé par madame Julie Marcotte,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2016-05-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**1.2 Adoption du procès-verbal**

**• Session ordinaire du 4 avril 2016**

Il est proposé par madame Julie Marcotte,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 4 avril 2016 tel que présenté par la directrice générale.

2016-05-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**1.3 Présentation des dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du Conseil.

#### 1.4 Adoption des comptes à payer

### Liste des comptes à payer au 2 mai 2016

1	INFOTECH	484,42
4	STRATFORD - PETITE CAISSE	129,45
8	DANY ST-ONGE	377,95
9	BILO-FORGE INC.	972,10
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	780,83
15	GESCONEL INC.	89,55
17	M.R.C. DU GRANIT	1 215,21
33	SUCCES FORD INC.	57,01
34	MEGABURO	180,16
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24,00
120	RETRAITE QUÉBEC	838,98
141	LES LOISIRS ST-GABRIEL DE STRATFORD	10 000,00
145	RENE CROTEAU	190,04
177	LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.	310,32
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	38,62
303	EQUIPEMENT POMERLEAU INC.	486,33
321	FEDERATION QUEB. DES MUNICIPALITES	11,37
384	HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	464,16
467	SUMACOM	114,97
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	2 650,49
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	428,06
576	MECANO PRO-DIESEL INC.	48,41
631	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	132,22
654	NAPA DISRAELI (0609)	135,03
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC (4 MOIS)	26 180,86
769	ALARME MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	1 745,32
774	CHRISTIAN VACHON	40,54
864	CSE INCENDIE ET SECURITE INC.	17 385,74
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	1 377,09
889	PROPANE GRG INC.	766,08
902	GAGNON EQUIP. & FOURNITURES IND.	946,79
1052	LE PRO DU CB INC.	185,64
1055	LES ENT. S.C. CLASSIQUE SERVICE	1 511,92
1066	ALSCO CORP.	156,25
1077	BATTERIES G.B. INC.	191,90
1084	INSP. D'ECHELLES DENIS THIBAUT	313,88
1120	ANDRÉ GAMACHE	212,15
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	804,18
1176	J.-DENIS PICARD	152,04
1222	SERGE GÉLINAS	797,50
1235	BRAULT MAXTECH INC.	1 984,30
1243	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	622,24
1249	TGS INDUSTRIEL	2 127,58
1272	SYLVIE VEILLEUX	415,31
1295	WURTH CANADA LTEE	406,36
1296	XEROX CANADA LTEE	574,20
1321	VALORIS	856,93
1335	LES SERVICES EXP INC.	1 149,75
1344	RECEVEUR GÉNÉRAL	100,00
1356	ENVIRONEX	189,02
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	285,78
	<b>TOTAL</b>	<b>81 639,03</b>

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-05-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.5 Dépôt de la situation financière au 2 mai 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du Conseil le rapport sur la situation financière en date du 2 mai 2016.

Monsieur Richard Picard mentionne qu'à la session de juin (5 mois d'exercice) nous aurons une meilleure idée du rendement de chaque secteur.

Monsieur André Gamache ajoute en terminant que suite à un printemps clément, les dépenses en voirie seront beaucoup moindres que l'an passé.

### 1.6 Rapports des présidents des comités

#### **Aqueduc & Égouts** **Richard Picard**

→ Le secteur aqueduc va très bien, rien à signaler.

→ Le secteur égout : une dépense importante est à prévoir (points 3.1 et 3.2).

#### **Relations de travail** **André Gamache**

Nous préparons la prochaine rencontre du CRT.

#### **Développement (Internet, services de proximité, Pacte rural)** **Daniel Poirier**

##### ↳ **Communication Stratford :**

3 enjeux :

- 1) Développer une stratégie pour augmenter le membership : présentement l'augmentation est constante. Un appel à la solidarité est lancé.
- 2) Offrir le 3<sup>e</sup> service (téléphonie). Des propositions sont à venir à court et moyen terme.
- 3) Assemblée générale annuelle le 16 juin 2016. 2 postes sont vacants.

##### ↳ **Logements sociaux :** abordables pour personnes âgées et jeunes familles.

Présentement le comité travaille à :

- L'identification des besoins concrets dans la population.
- L'élaboration d'un sondage

Un blitz de communication est prévu. La Table de concertation sur le développement économique, social et culturel de la Municipalité de Stratford sera interpellée à ce sujet.

Le conseil désire attirer des jeunes familles : une aide financière serait disponible pour la revitalisation d'un secteur ciblé. À suivre...

##### ↳ **Domaine Aylmer :**

Développement récréotouristique, une étape importante est franchie : 4 firmes ont déposé leur offre de services (point 7.1).

Ce sujet sera traité le 3 mai à la Table de concertation.

## **Voirie, Équipements & Transports**

**J.-Denis Picard**

→ Léger surplus malgré une période hivernale plutôt clémente : les frais fixes demeurent.

→ Achat de 3 000 tonnes de mg20 (point 5.2).

## **Information, Communications & MADA**

**Sylvie Veilleux**

### ↳ **MADA – Comité Famille:**

Le Comité –Famille travaille présentement :

- Sur le lancement de la politique familiale municipale et son plan d’actions.
- À recruter des membres qui siègeront sur le Comité-Famille afin de mettre en œuvre les actions.

### ↳ **École Dominique-Savio:**

Advenant l’implantation d’une nouvelle maternelle 4 ans dans la Commission scolaire des Appalaches, celle-ci serait à Stratford. Le comité de mobilisation désire une maternelle 4-5 ans : ce qui implique une autorisation ministérielle. À suivre...

Des parents demeurant sur le chemin du Barrage ont demandé que leur enfant aille à Thetford Mines : ce qui leur fut refusé. Cela aurait eu pour effet de fragiliser notre école puisque certains enfants venaient à Stratford.

### ↳ **Soirée reconnaissance – du bénévolat :**

- La soirée a eu lieu le 14 avril au Domaine Aylmer, plus de 60 personnes ont assisté.
- Le prix Gilles Poulin, Hommage au bénévolat, fut décerné à titre posthume à madame Carmelle Breton Gauthier.
- Ce fut une soirée très touchante : une plaque commémorative fut remise à ses 4 enfants.

Monsieur André Gamache tient à remercier mesdames Sylvie Veilleux et Mélanie Martin pour la belle organisation. La partie musicale a été très appréciée faisant que cette soirée fut exceptionnelle.

## **Finances & Budget**

**Richard Picard**

Sujet traité au point 2.5

## **Urbanisme & Domaine Aylmer**

**J.-Denis Picard**

→ Plusieurs dérogations ont dû être traitées dernièrement. Un nouveau membre sera nommé pour siéger sur le Comité Consultatif d’Urbanisme.

→ Les élus travaillent à l’élaboration d’un plan d’aménagement d’ensemble afin d’encadrer le développement domiciliaire touchant différents secteurs de notre

territoire et ce, conjointement avec les gens du secteur de l'urbanisme et de la voirie.

Les discussions portent sur :

- L'écoulement des eaux versus l'apport en sédiment.
- La pente du chemin
- La largeur de l'assiette du chemin
- Les études exigées du promoteur, etc.

Il est important de mentionner que le PAE sera présenté aux promoteurs et à tous ceux qui seraient affectés par un développement domiciliaire.

## **Environnement**

**J.-Denis Picard**

Dans le dossier du plan de gestion des matières résiduelles, le gouvernement reporte l'obligation de l'application de la 3<sup>e</sup> voie (bac brun) en 2020 minimalement.

Monsieur Gamache souligne que suite à une visite à Bury soit chez Valoris et Englobe, nous avons constaté qu'il y a 2 façons de traiter les matières organiques :

Valoris : triage de la matière au site de Bury

Englobe : Triage par le citoyen et implantation du bac brun

Quelle est la meilleure façon de recycler ? Une étude s'impose afin de choisir la solution la plus avantageuse.

## **Bâtiments**

**André Gamache**

Rien à signaler

## **Loisirs, Culture, Bibliothèque et Tourisme**

**Sylvie Veilleux**

→ Préparatifs de la St-Jean le 23 juin

→Lancement de la ligue de poches au chalet des loisirs – Début mi-mai.

### ↪ **Bibliothèque :**

Ouverture le jeudi de 15h00 à 19h30 & le vendredi de 19h00 à 21h00.

### ↪ **Conseil de l'environnement et de la Culture :**

Monsieur Richard Picard remplace monsieur Gilles Poulin à titre de président.

Le trottoir au sentier du Marais Maskinongé sera inspecté et les panneaux d'interprétation seront rafraîchis

## **Sécurité publique**

**André Gamache**

Sujet traité au point 4.2

## 2- Administration

### 2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le Conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le Conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2016-05-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.2 Projet de règlement no.1125 – Centre d'urgence 9-1-1

RÈGLEMENT NO. 1125 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 1036 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

---

Le conseil décrète ce qui suit :

#### Article 1

L'article 2 du règlement no. 1036 est remplacé par le suivant :

À compter du 1<sup>er</sup> août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

#### Article 2

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec

Sur proposition dûment faite, il est résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le règlement numéro 1125 modifiant le règlement no. 1036 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

2016-05-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.3 Système de sécurité

Considérant que la municipalité désire procéder à l'installation d'un système de sécurité au bureau municipal;

Considérant que la municipalité est allée en soumission sur invitations avec 2 fournisseurs;



Considérant que suite à l'ouverture des soumissions que nous avons reçues les montants sont :

Claude Lefebvre	2 014,20 \$ taxes incluses
Alarmes Multi-Sécurité MBTM inc	4 943.92 \$ taxes incluses

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

2016-05-06

D'accepter la soumission de Claude Lefebvre correspondant aux exigences du devis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache mentionne que l'offre de services inclut un contrôle à distance permettant l'accès à la porte arrière pour les personnes handicapées.

De plus, il précise que l'écart entre les deux soumissions s'explique par le fait qu'il s'agit de 2 systèmes complètement différents.

La soumission retenue correspond exactement à nos besoins et au devis.

#### 2.4 Atelier de formation Infotech

Attendu qu'Infotech, notre fournisseur informatique, apporte régulièrement des améliorations à son logiciel;

Attendu qu'il est important de participer à cette formation afin de se tenir à jour;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

2016-05-07

D'autoriser madame Manon Goulet à assister à l'atelier de formation prévu le 11 mai impliquant un coût de 220 \$ + taxes ainsi que le déplacement et repas.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 2.5 Dépôt des états financiers de l'exercice 2015

Un document présentant les surplus et déficits par secteur est remis à tous les citoyens.

Monsieur Richard Picard apporte des précisions.

---

#### **SURPLUS & DÉFICITS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2015**

<u>SECTEUR</u>	<u>SOLDE FIN 2014</u>	<u>VARIATION 2015</u>	<u>SOLDE FIN 2015</u>
<b>Déchets</b>	+ 61 035 \$	+ 13 689 \$	+ 74 724 \$

(Baisse de tarif de 207 \$ à 166 \$, -24,7 %.) Note 1

\*\*\* Suite à des modifications au contrat de cueillette des matières résiduelles, cela a permis de générer des surplus intéressants. De plus, le gouvernement du Québec propose certains changements sur le traitement des matières actuellement enfouies, ce qui nous a incités à conserver le surplus.

<b>Déneigement</b>	- 10 143 \$	+ 1 519	- 8 624 \$
--------------------	-------------	---------	------------

(Hausse pour tous : 90 \$ à 95 \$, + 5,5 %; desservis de 77 \$ à 81 \$, + 5 %.)

<b>Incendie</b>	+ 45 662 \$	- 9 589 \$	+ 36 073 \$
-----------------	-------------	------------	-------------

(Tarif reste identique.)

\*\*\* Des réparations sur le citerne ont occasionné ce déficit.

<b>Récupération</b>	+ 8 409 \$	+ 1 564 \$	+ 9 973 \$
---------------------	------------	------------	------------

(Tarif reste identique.)

<b>Voirie d'été</b>	+ 80 806 \$	- 22 483 \$	+ 58 323 \$
---------------------	-------------	-------------	-------------

(Hausse de 115 \$ à 121 \$ pour tous, + 5 %; desservis 135 \$ à 142 \$, +5 %)

\*\*\* Les réparations de certains chemins au printemps passé ont été onéreuses.

\_\_\_\_\_ 5 tarifs pour un total de 170 469 \$

<b>Égouts</b>	+ 2 919 \$	- 10 484 \$	- 7 565 \$
---------------	------------	-------------	------------

(Hausse de 275 \$ à 316 \$, + 15 %.)

\*\*\* Des dépenses imprévues nommées ci-dessous justifient le déficit de l'exercice 2015 :

- Le rehaussement du radier
- La réparation de pompe bloquée par une moppe
- Les produits chimiques en plus grande quantité

Devant le déficit du secteur et la prévision de vidange des boues (+/- 25 000\$) , le tarif a été augmenté et tout événement à survenir dans ce secteur pourra influencer sur le tarif futur.

<b>Aqueduc</b>	- 6 881 \$	+ 6 663 \$	- 218 \$
----------------	------------	------------	----------

(Tarif reste identique.)

<b>Boues septiques</b>	+ 44 820 \$	+ 4 724 \$	+ 49 544 \$
------------------------	-------------	------------	-------------

(Baisse de tarif de 100 \$ à 75 \$, - 25 %.) Note 1

\*\*\* Baisse de tarif de 25 %. Cela semble conservateur, et sera bien suivi puisqu'il faut considérer les coûts sur une période de deux années, considérant qu'ils sont inégaux.

\_\_\_\_\_ 3 tarifs pour un total de 41 761 \$

Note 1 :

Les montants de hausse et de baisse des tarifs sont ceux applicables à un immeuble *Code 1000 (résident permanent)*.

Pour les autres immeubles, les baisses et les hausses sont proportionnelles.

## DÉTAILS DES EXCÉDENTS ACCUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

### Excédent de fonctionnement non affecté

101 014 \$	101 014 \$	(Surplus général de la taxe foncière)
------------	------------	---------------------------------------

### **Excédent de fonctionnement affecté**

270 448 \$	41 761 \$	(3 tarifs : Aqueduc, Boues sseptiques et Égouts)
	58 218 \$	(Montant provenant du surplus de 2015 affecté à 2016, pour balancer.)
	170 469 \$	(5 tarifs : Déchets, Déneigement, Incendie, Récupération et Voirie Été)

### **Réserve et Fonds réservés**

160 550 \$	122 060 \$	(Fonds <i>Carrières et sablières</i> )
	38 490 \$	(Fonds de roulement)

---

## **DONNÉES COMPTABLES**

**Surplus au 31 décembre 2014** 275 779 \$

Activités 2015	{	+ 24 539 \$ (Surplus général 2015)
		- 58 218 \$ (Affecté à 2016)
		+ 39 882 \$ (Montant couvert par la TECQ en 2016.)
		- 10 499 \$ (Compacteur passé au surplus)

**Surplus au 31 décembre 2015** 271 483 \$

*Préparé par :*

*Richard Picard, conseiller municipal responsable du dossier Finances & budget*

*Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière*

---

Considérant que le vérificateur externe a déposé son rapport et les états financiers consolidés pour l'exercice 2015;

Considérant qu'il a fourni au conseil toutes les explications nécessaires;

Considérant qu'il y a lieu d'accepter ce rapport et d'en transmettre copie au MAMOT;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,

Et résolu :

Que le Conseil accepte les rapports financiers 2015 préparés par notre vérificateur externe de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton et qu'une copie soit transmise au MAMOT.

2016-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **AQUEDUC :**

Attendu qu'au 31 décembre 2014 le solde déficitaire du secteur aqueduc était de (6 881\$);

Attendu le surplus de l'exercice 2015 au montant de 6 663 \$;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,

Et résolu :

Que le montant de 6 663 \$ soit appliqué au déficit de ce secteur, le solde au 31 décembre 2015 étant de (218 \$).

2016-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **ÉGOUT :**

Attendu qu'au 31 décembre 2014 le solde du secteur égout était de 2 919 \$;

Attendu le déficit de l'exercice 2015 au montant de (10 484 \$);

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le montant de (10 484 \$) soit appliqué au surplus de ce secteur, le solde au 31 décembre 2015 étant de (7 565 \$).

2016-05-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **BOUES SEPTIQUES :**

Attendu qu'au 31 décembre 2014 le solde du secteur boues septiques était de 44 820\$;

Attendu le surplus de l'exercice 2015 au montant de 4 724 \$;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le montant de 4 724 \$ soit appliqué au surplus de ce secteur, le solde au 31 décembre 2015 étant de 49 544 \$.

2016-05-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **3- Aqueduc et égout**

#### **3.1 Mandat à la firme d'ingénierie EXP**

Considérant que le niveau des boues à l'étang no.2 est critique;

Considérant que la vidange de l'étang no.2 est nécessaire afin de respecter à long terme les exigences du MDDELCC;

Considérant que la municipalité doit requérir les services d'une firme d'ingénierie;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

D'accepter l'offre de la firme EXP au montant de 2 600 \$ + taxes comportant les travaux de planification, de surveillance, et l'émission d'un rapport final.

2016-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **3.2 Mandat ASDR – Vidange de l'étang no.2**

Considérant la réception de l'offre de services de ASDR au montant de 20 500 \$ + taxes afin d'effectuer la vidange de l'étang no. 2;

Considérant que ce montant est raisonnable suite à certaines vérifications effectuées auprès de municipalités voisines;

Considérant que notre firme d'ingénieurs EXP recommande les services de cette firme;

Considérant que nous avons été totalement satisfaits du travail effectué en 2008 lors de la vidange des 2 étangs;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

D'accepter l'offre de ASDR au montant de 20 500 \$ + taxes.

2016-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur Daniel Poirier apporte les informations suivantes :

- En 2008, les 2 étangs aérés ont été vidés par cette firme (sous le nom de Terra Tube)
- La municipalité doit satisfaire la nouvelle norme 0.3 mg/litre en concentration de phosphore rejeté à l'effluent lorsqu'auparavant elle était de 1 mg/litre.
- Le pourcentage de dépôt des boues a atteint le seuil critique de 18% à l'étang no.2 comparativement à 8% pour l'étang no.1 (ce qui est très acceptable).

Des validations auprès de municipalités voisines ont été effectuées concernant les travaux effectués par la firme ASDR.

La taxation du secteur égout sera affectée suite à cette dépense qui sera étalée sur quelques années.

#### **4- Sécurité publique**

##### **4.1 Semaine de la sécurité civile 2016**

Madame Manon Goulet rappelle aux citoyens que l'on retrouve sur le site internet du Ministère de la Sécurité publique toutes les informations permettant de subvenir aux besoins essentiels d'une famille pendant les 3 premiers jours d'un sinistre ou d'une situation d'urgence.

##### **4.2 Camion-citerne – appel d'offres sur le SEAO**

Après vérification, il est possible d'aller en appel d'offres sur le SEAO en appliquant un système de pondération. Certains critères seront considérés versus l'achat d'un camion-citerne usagé.

---

Considérant que la Municipalité de Stratford doit procéder en 2016 à l'achat d'un camion-citerne afin de satisfaire les exigences du schéma de couverture de risques;

Considérant qu'aucun véhicule n'est disponible répondant aux critères demandés par le ministère, et ce, malgré les recherches effectuées ces derniers mois par le chef en sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

D'autoriser la directrice générale, madame Manon Goulet, à débiter la procédure d'appel d'offres sur le SEAO dans le but d'acquérir un camion-citerne usagé répondant aux normes du ministère.

2016-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 5- Voirie et bâtiments

### 5.1 Travaux dans le Rang Elgin – Tenue de registre

Considérant que 51 personnes ont signé le registre en date du 12 avril 2016 : ceux-ci s'objectant au règlement décrétant une dépense de 225 000 \$ et un emprunt de 187 750 \$ afin d'effectuer la réfection du rang Elgin sur une longueur de 500 mètres;

Considérant que la municipalité participait à la hauteur de 101 250 \$;

Considérant que le nombre de signatures dépasse largement le minimum requis;

Considérant que la municipalité ne bénéficie pas d'un appui suffisant pour aller en référendum, ce qui aurait occasionné une dépense d'environ 12 000 \$;

Considérant que le travail effectué ne générera pas une perte totale advenant que des travaux plus en profondeur seraient engagés dans l'avenir;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

De décréter les travaux suivants soient :

De procéder au rechargement de 6 pouces de gravier sur une étendue de 500 mètres suite à l'enlèvement du traitement de surface.

2016-05-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache précise que le conseil est très à l'aise avec les résultats obtenus : il respecte la volonté des citoyens. Il ajoute en terminant que ce qui a été fait jusqu'à maintenant n'est pas perdu. Si une problématique se présentait dans ce secteur, le conseil demeure ouvert à toutes discussions avec ses citoyens.

### 5.2 Pierre concassée – 3 000 tonnes de Mg20

L'ouverture des soumissions a été effectuée en après-midi.

Considérant les soumissions suivantes :

M. Labrecque inc. (Lambton)	Option 1	29 008.19 \$ taxes incluses
	Option 2	55 912.34 \$ taxes incluses

Granilake (Black Lake)	Option 1	36 217.13 \$ taxes incluses
	Option 2	50 014.13 \$ taxes incluses

Excavation Gagnon & Frères inc. (Disraeli)	Option 1	36 941.47 \$ taxes incluses
	Option 2	51 600.78 \$ taxes incluses

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

D'accepter la soumission de Granilake au montant de 50 014.13 \$ correspondant à l'achat et le transport de 3 000 tonnes de gravier Mg20.

2016-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache précise que l'option 1 correspond au matériel non livré versus l'option 2 qui est livré.

### 5.3 Projet de règlement 1126 – avis de motion (limites de vitesse)

Je, soussigné, J.-Denis Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement n° 1126 concernant les limites de vitesse sur tout le territoire de Stratford.

### 5.4 Amélioration du réseau routier - subvention

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford doit investir de plus en plus afin d'améliorer son réseau routier;

Attendu que le ministère des Transports du Québec accorde à son député, monsieur Ghislain Bolduc, une aide financière pour l'amélioration de son réseau routier;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford demande à notre député provincial une aide financière pour l'amélioration de son réseau routier.

2016-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 6- Urbanisme et environnement

Madame Manon Goulet s'absente quelques minutes.

Le conseil est maintenant prêt à procéder.

### 6.1 Dérogation mineure pour le 440, chemin Lapierre

Propriété : 440, chemin Lapierre, Stratford (Lots 16-1-13 et 15-5 du rang 7 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande visée : Transformation du garage en habitation avec agrandissement.

Extrait de l'article 7.4.3 du règlement de zonage n° 1035 :

« *En dehors du périmètre d'urbanisation :*

- *La marge de recul latérale est de 5 mètres de chaque côté. Cependant, dans les zones de villégiature, la marge latérale peut être portée à 3 mètres de chaque côté, dans le cas de lots dont la largeur est dérogatoire. »*

Décision :

Considérant que son voisin immédiat consent à l'acceptation de la dérogation «à la condition qu'aucune ouverture, porte, fenêtre ou autre ne pourra être faite»;

Considérant que le refus de la dérogation causerait un préjudice sérieux au demandeur;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

D'accepter la dérogation conditionnellement à ce qu'aucun équipement ne soit installé ou aucun changement ne soit apporté au mur de la construction existante du demandeur, adjacente à la propriété sise au 432 du chemin Lapierre, à Stratford.

2016-05-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 6.2 Dérogation mineure pour le 335, rue Latendresse

Propriété : 335, rue Latendresse, Stratford (Lot 22-8 du rang 4 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande visée : Construction d'un bâtiment principal qui empiéterait dans la bande de protection du milieu humide.

Extrait de l'article 10.1.1 du règlement de zonage n° 1035 :

Largeur de la rive :

*«Pour les fins d'application du présent règlement, la rive est une bande de terre qui borde tous les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement :*

a) *La rive a un minimum de 25 mètres en bordure d'un milieu humide*

d) *Pour le lac Aylmer, la largeur de la rive se calcule de cette façon :*

*La rive a un minimum de 10 mètres»*

Décision :

Considérant que l'application de la réglementation municipale soulève une problématique dans les secteurs comportant des milieux humides;

Considérant qu'il s'agit d'un milieu humide isolé;

Considérant que dans la *Politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables* du Ministère, la largeur de la rive à protéger est inexistante pour les milieux humides isolés;

Considérant que le refus de la dérogation causerait un préjudice sérieux au demandeur, n'ayant aucune autre possibilité d'implanter ses constructions;

Considérant que la Municipalité désire se rapprocher de la réglementation provinciale;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

D'accepter que la bande de protection riveraine du milieu humide isolé soit à dix (10) mètres afin que le demandeur puisse placer ses constructions sur le terrain (maison, système septique, bâtiment accessoire, etc.).

2016-05-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



### 6.3 Dérogation mineure pour le 485, chemin Lapierre

Propriété : 485, chemin Lapierre (Lot 15-28-1 du rang 7 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford)

Demande visée : Régulariser une situation dérogatoire suite à plusieurs erreurs (notaire et arpenteur), le lot ayant une superficie de 2 971 m<sup>2</sup>.

#### Extrait de l'article 6.5 du règlement de lotissement 1026:

*«Aucun lot ne peut être modifié dans ses dimensions ou sa superficie si ces modifications le rendent non conforme au présent règlement ou ont pour effet de rendre un autre lot non conforme»*

#### Décision :

Considérant l'historique de la propriété depuis plusieurs années;

Considérant la situation exceptionnelle de la demande;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

De régulariser la situation par l'acceptation de la demande de dérogation.

2016-05-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 6.4 Nomination d'un nouveau membre au CCU

Considérant que certains postes sont vacants au comité consultatif d'urbanisme puisque celui-ci doit compter neuf membres, mis à part deux élus délégués par le conseil;

Considérant l'intérêt démontré par monsieur Florent Lemieux pour intégrer ce comité;

Considérant l'importance de développer l'expertise des membres qui siègent sur ce comité;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

De nommer monsieur Florent Lemieux pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Stratford.

2016-05-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Madame Sylvie Veilleux ajoute que monsieur Florent Lemieux pourra représenter son secteur, celui-ci étant un résident du lac Elgin.

### 6.5 Plan de gestion des matières résiduelles

Considérant que le gouvernement a repoussé en 2020 l'obligation pour les municipalités d'éliminer toutes matières organiques au site d'enfouissement;

Considérant que la MRC du Granit s'apprête à lancer un appel d'offres pour son programme de gestion des matières résiduelles impliquant la 3<sup>e</sup> voie, soit le bac brun;

Considérant que le conseil désire étudier différentes options à l'échelle locale et

régionale et qu'il s'oriente pour garder son autonomie dans ce dossier;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

De ne pas s'inscrire, à cette étape-ci, dans cette démarche entreprise par la MRC du Granit.

2016-05-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 6.6 Projet de règlement no.1127 – avis de motion

Je, soussignée, Sylvie Veilleux conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement n° 1127 traitant des milieux humides sur le territoire de la Municipalité de Stratford.

#### 6.7 Mandat à la MRC du Granit

Considérant que le conseil municipal désire modifier son règlement de zonage n° 1035 concernant les milieux humides;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

De mandater la MRC du Granit afin qu'elle modifie le schéma d'aménagement dans le but d'harmoniser son règlement de zonage no. 1035 avec la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDELCC. À noter que pour les milieux humides isolés, la bande de protection riveraine sera de 5 mètres.

2016-05-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 6.8 Fonds bassin versant – Aide financière

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford a déposé une demande d'aide financière de 4 980 \$ en vertu du Fonds bassin versant de la MRC du Granit pour le projet nommé ci-dessous :

##### Suivi de la caractérisation des bandes riveraines sur le territoire de Stratford;

Attendu l'acceptation de cette demande au conseil des maires de la MRC du Granit;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford :

- s'engage à respecter les conditions de financement et les obligations inscrites à la convention;
- mandate monsieur Daniel Poirier, conseiller et maire suppléant ainsi que madame Manon Goulet, directrice générale, pour signer la convention relative à l'octroi d'une aide financière de 4 980 \$.

2016-05-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 7- Loisirs et culture

#### 7.1 Domaine Aylmer – Étude de faisabilité

Les quatre firmes spécialisées sollicitées par l'appel d'offres d'une Étude de faisabilité portant sur la mise en valeur du Domaine Aylmer aux fins récréotouristiques ont manifesté leur intérêt et déposé une soumission. Il s'agit des firmes : Par Conseils, Desjardins marketing stratégique, Zins Beauchenes et Lemay Stratégie.

L'ouverture des soumissions a été effectuée le vendredi 15 avril 2016 en présence de mesdames Julie Marcotte, Lucie Domingue et Manon Goulet ainsi que messieurs Nil Longpré (CLD) et Daniel Poirier.

Une grille d'évaluation a été retenue pour analyser les soumissions. Cette grille porte sur les thèmes suivants : compréhension du mandat et méthodologie, précision et qualité de l'offre de service, connaissance du territoire, production d'un calendrier réaliste et la rencontre des échéances, et en terminant, expérience et qualifications du chargé de projet, des professionnels affectés au mandat et de la firme en général.

Les personnes présentes à l'ouverture des soumissions ont procédé à l'analyse de celles-ci en utilisant cette grille et leurs recommandations furent présentées au Conseil.

Considérant l'analyse rigoureuse effectuée et suite à la recommandation des membres nommés ci-haut;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu;

D'accepter la soumission de Lemay Stratégie au montant de 15 000 \$.

2016-05-25

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur Daniel Poirier complète l'information comme suit :

- Les sources de financements sont :
  - 5 500 Municipalité de Stratford
  - 5 000 Pacte rural MRC du Granit
  - 4 500 SADC
- Réception de 4 soumissions, dont 2 non conformes puisqu'elles ne répondaient pas à l'ensemble des étapes.
- Le choix du conseil s'est arrêté sur l'offre de Lemay Stratégie, firme reconnue dans le milieu pour des projets semblables au nôtre soit un développement récréotouristique à échelle humaine.
- 4 rencontres sont prévues avec le comité de suivi formé de mesdames Lucie Domingue, Julie Marcotte et Manon Goulet ainsi que messieurs Daniel Poirier et Daniel Latendresse.
- À une certaine étape, le comité de suivi sera élargi. Le conseil est le seul décideur dans ce dossier et sera informé de tout développement.
- À la fin 2016, un projet devrait se préciser pour présentation à des promoteurs en 2017. De plus, des organismes subventionnaires seront sollicités afin de nous supporter dans la démarche.

## **8- Affaires diverses**

### **8.1 Entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge**

Considérant que l'entente de services aux sinistrés (Croix-Rouge) vient à échéance en 2016;

Il est proposé par madame Julie Marcotte,  
Et résolu;

D'autoriser les représentants de la Municipalité du Canton de Stratford, Monsieur André Gamache et Madame Manon Goulet à signer ladite entente pour une durée de 3 ans.

De verser la somme de 168 \$ pour l'année 2016-2017 correspondant à 0.16 \$ per capita.

2016-05-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 8.2 École Dominique-Savio – support financier

Considérant que l'école Dominique-Savio éprouve des difficultés financières principalement pour son programme du cirque et des arts de la scène suite au retrait de la subvention de Québec en forme en 2016-2017 et que sa seule source de revenu est réduite à la contribution volontaire des parents;

Considérant que le programme des arts du cirque et de la scène est le projet éducatif de l'école et qu'il doit s'autofinancer;

Considérant que le conseil appuie moralement tous les principes énoncés par la direction et ayant pour but le rayonnement de notre école;

Considérant que la direction de l'école a rencontré la municipalité dans le but d'amorcer un partenariat financier afin d'assurer la continuité de ce projet unique;

Considérant que celle-ci doit fournir un état des revenus et dépenses en lien avec le programme des arts du cirque et de la scène;

Considérant que des efforts additionnels seront mis en place pour augmenter les revenus, notamment une fondation ou l'équivalent;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

De remettre un montant de 3 000 \$ en support aux activités pour l'année 2016-2017.

2016-05-27

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Madame Sylvie Veilleux fait remarquer que la Commission scolaire des Appalaches n'investit pas dans ce programme. Par conséquent, celui-ci doit s'autofinancer.

### 8.3 Association des riverains du Lac Équerre

Considérant la réception de la demande de monsieur Alain Laliberté, président de l'Association des riverains du lac Équerre;

Considérant qu'au budget 2016 il a été prévu de remettre un montant de 5,50 \$ par riverain aux associations des lacs sur notre territoire;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

De verser la somme de 192,50 \$ afin de les soutenir dans leurs activités, somme prévue au budget 2016.

2016-05-28

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.4 «Des relais citoyens pour une communauté tissée-serrée»

ATTENDU QUE le projet *Des Relais Citoyens pour une communauté tissée-serrée!* est une initiative portée par la Corporation de développement communautaire du Granit (CDC);

ATTENDU QUE le comité Participation Citoyenne qui accompagne le porteur du projet est composé de représentants du Centre de santé et de services sociaux du Granit, de la MRC du Granit et de la SADC Région de Mégantic;

ATTENDU QUE les objectifs du projet sont, entre autres, de s'appuyer sur la mobilisation des citoyens pour apporter des changements de qualité dans leur milieu, de favoriser le sentiment d'appartenance et l'ancrage dans sa communauté et d'améliorer l'accessibilité aux informations et aux services pour l'ensemble de la population de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE le projet consiste à s'associer dans chaque municipalité de la MRC du Granit, un ou plusieurs bénévoles appelés Relais Citoyens. Ces personnes répondraient à des critères de sélection définis au préalable et dont le plus important serait l'implication dans son milieu. Ils seraient alimentés en information par les différents acteurs en développement des communautés. Ils feraient le lien entre les besoins de la population locale, la municipalité et les organismes ou organisations susceptibles d'y répondre. Ils auraient aussi comme mission de diffuser dans leur municipalité des informations provenant des partenaires et ensuite de participer à la réalisation d'activités thématiques pour la population, en les mobilisant en collaboration avec les organisateurs.

ATTENDU QUE la Corporation de développement communautaire du Granit a déposé une demande de financement à la Fondation BÉATI afin de réaliser le projet;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

D'APPUYER les démarches de la Corporation de développement communautaire du Granit (CDC) et du comité Participation Citoyenne afin de réaliser le projet *Des Relais Citoyens pour une communauté tissée-serrée!*

2016-05-29

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.5 FQM et la gouvernance scolaire

Considérant l'invitation de la FQM faite au conseil municipal afin qu'il participe à sa commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie, le 6 mai 2016;

Considérant la collaboration offerte par le conseil municipal à l'école Dominique-Savio dans le dossier de la maternelle;

Considérant que le conseil municipal croit toujours à l'importance de la présence d'une école primaire dans une municipalité, favorisant sa vitalité et son développement;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

De souscrire à la résolution adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités le 26 septembre 2015, portant sur le maintien des écoles dans les municipalités rurales.

D'affirmer que :

1. Il est primordial que tous les enfants du Québec débutent leur scolarité dans leur

municipalité afin de maximiser leur réussite scolaire, de développer et maintenir un sentiment d'appartenance à leur milieu et, ceci faisant, permettent aux communautés de s'épanouir par la présence d'une école primaire.

2. Il est nécessaire d'adapter la structure actuelle du réseau scolaire afin de permettre et de s'assurer notamment que :

- les écoles sises dans les petites communautés aient plus de pouvoir et de budget sur certains aspects, dont celui du démarrage des classes préscolaires et des services aux élèves en difficulté;
- les élus scolaires soient obligés légalement de consulter les citoyennes et les citoyens de leur territoire, et de leur rendre des comptes régulièrement.
- les parents aient le droit de vote dans toutes les instances dont ils sont membres.

IL FAUT RAPPROCHER LES LIEUX DE DÉCISION DES ÉCOLES ET DE LEURS COMMUNAUTÉS.

2016-05-30

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.6 Association touristique du Lac Aylmer

Attendu le dépôt du rapport de l'ATLA détaillant les activités pour l'année 2016;

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford a prévu à son budget 2016 une aide financière de 1 500 \$ pour permettre à l'ATLA de remplir ses obligations;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

De supporter financièrement l'Association touristique du lac Aylmer en lui versant la somme de 1500\$ prévue au budget.

2016-05-31

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache mentionne que le montant versé défraie les coûts d'opération se rapportant aux bouées, aux assurances, et à la promotion. Les 5 municipalités riveraines du Lac Aylmer remettent ce montant annuellement.

#### 9- Liste de la correspondance

- Communiqué de presse : rénovation d'établissements scolaires  
  
Investissements en provenance de différents ministères :  
  
École Dominique-Savio – réfection de la toiture : 80 000 \$  
Polyvalente de Disraeli – chauffage et contrôle : 510 000 \$
- Ministère des Transports : passage piétonnier – recommandation
- Demande de M. Michel Hébert – Le conseil prend dépôt

#### Invitations

12 mai : conférence avec Martin Laroche

14 mai : Formation à Stornoway sur la manipulation des aliments  
14 mai : Maison de la Famille. Activité à l'OTJ de Lac-Mégantic

#### Supports financiers

- Activité de réseautage culturel régional
- Festival Country du Lac-Mégantic
- Diabète Estrie – Tournoi de golf le 10 juin
- **Polyvalente de Disraeli – Gala Méritas**

Considérant que certains étudiants proviennent de Stratford;

Considérant que la Municipalité de Stratford désire encourager l'effort et la persévérance chez les jeunes;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu;

De soutenir financièrement l'activité «Gala Méritas 2015-2016» pour un montant de 100 \$.

De déléguer madame Julie Marcotte pour représenter la Municipalité de Stratford ce 31 mai 2016.

2016-05-32

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **10- Période de questions**

#### **11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce deuxième (2<sup>e</sup>) jour de mai 2016.

#### **12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par monsieur André Gamache,  
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 21 h 12.

2016-05-33

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache  
Maire



Manon Goulet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière